

## LES VALEURS DE L'ÉCOLE

- ❖ La bienveillance
- ❖ Le vivre ensemble
- ❖ L'engagement
- ❖ La collaboration

L'intervention en matière de violence et d'intimidation s'arrime directement avec les quatre valeurs de notre école. Nous avons besoin de votre précieuse collaboration si vous êtes au courant d'une situation de cette nature.

## PROCÉDURE POUR DÉNONCER LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION À L'ÉCOLE

Si vous êtes au courant que votre enfant est l'un des acteurs (victime, agresseur ou témoin) de violence ou d'intimidation à l'école, il est primordial de nous en aviser afin que nous intervenions rapidement dans la situation. Pour ce faire :

- 1) Rendez-vous sur le site de l'école : [www.csdessommets.qc.ca/etablisements/hamelin/](http://www.csdessommets.qc.ca/etablisements/hamelin/)
- 2) Téléchargez le formulaire de dénonciation à partir du menu « Violence et intimidation ».
- 3) Complétez le formulaire destiné aux parents et le retourner à l'école par courriel à [hamelin@csdessommets.qc.ca](mailto:hamelin@csdessommets.qc.ca) ou en personne au secrétariat.
- 4) Votre démarche sera traitée confidentiellement par la direction.

ENSEMBLE CONTRE  
L'INTIMIDATION, IL FAUT  
BRISER LE SILENCE POUR QUE  
CELA CESSE !

Références de la brochure :  
- Ministère de la famille  
- Loi sur l'instruction publique  
- Gouvernement du Québec  
- PREVnet (réseau pour la promotion de relations saines et l'élimination de la violence)

Centre  
de services scolaire  
des Sommets

Québec



**NON** à  
l'intimidation et la  
violence à l'école

*Guide à l'intention des  
parents*



## QUELQUES DÉFINITIONS...

### Le conflit

Une opposition, un désaccord ou une mésentente qui survient entre deux ou plusieurs personnes étant sur le même pied d'égalité. Les conflits sont nécessaires et normaux et ont pour but d'apprendre à interagir et à négocier avec les autres.

### La violence

Toute manifestation de force, verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, et s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

### L'intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère **répétitif**, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (Internet), dans un contexte caractérisé par **l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées**, ayant pour effet **d'engendrer des sentiments de détresse**, de léser, blesser, opprimer ou ostraciser  
→EST UNE FORME DE VIOLENCE.

## ÊTRE ATTENTIF AUX SIGNAUX DE SON ENFANT

### Quelques exemples de signes chez l'enfant victime

- Craint d'aller à l'école ou de participer aux activités
- Manque d'estime de soi
- Semble angoissé, terrifié
- Semble isolé, exclu de son groupe
- Baisse des résultats scolaires
- Menace de blesser autrui ou sa personne
- Etc.

### Quelques exemples de signes chez l'enfant agresseur

- Est peu soucieux des sentiments d'autrui
- Approuve le recours à la violence
- Éprouve rapidement de la frustration, colérique
- Nie l'impact que les gestes ou les paroles peuvent avoir sur les autres
- A des amis qui ont recours à la violence ou l'intimidation
- Etc.

## LES TYPES DE VIOLENCE

### PHYSIQUE

Pousser, faire trébucher, bousculer intentionnellement, contraindre, frapper avec les mains ou avec les pieds, etc.

### VERBALE (en personne, par écrit ou via Internet)

Insulter, se moquer, ridiculiser, menacer, faire des remarques discriminatoires, etc.

### SOCIALE (en personne, par écrit ou via Internet)

Propager des mensonges ou des rumeurs sur autrui, dénigrer, humilier, isoler / exclure autrui intentionnellement, etc.

### MATÉRIELLE

Détruire, vandaliser, s'appropriier le bien d'autrui, etc.

### SEXUELLE

Avoir des propos à caractères sexuels ou en lien avec l'orientation sexuelle, attouchement aux parties intimes, etc.



## LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE LA VIOLENCE ET DE L'INTIMIDATION

Lorsqu'on parle de violence et d'intimidation, trois acteurs principaux sont concernés :

- ❖ L'intimidateur (l'agresseur)
- ❖ L'intimidé (la victime)
- ❖ Le témoin (celui qui voit et entend les comportements de violence et d'intimidation)

Que votre enfant soit l'un ou plusieurs de ces acteurs, il importe de l'accompagner et de dénoncer les gestes d'intimidation et de violence dont vous avez conscience. Il est essentiel que chacun des acteurs reçoive l'aide et le soutien adapté à sa situation, que ce soit au niveau de l'estime de soi, de l'affirmation de soi, de la communication ou de l'empathie.